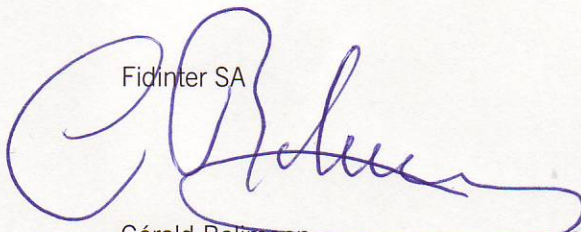


ATTESTATION

En notre qualité d'organe de révision de Régie Braun SA, Lausanne, nous avons émis notre rapport de révision sur les comptes annuels de l'exercice 2009, le 9 février 2010.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts. Nous relevons que les comptes financiers que la société détient pour le compte de ses clients, enregistrés au 31 décembre 2009, sont couverts à plus de 100% par les capitaux circulants mentionnés dans le bilan au 31 décembre 2009.

Lausanne, le 9 février 2010

Fidinter SA


Gérald Balimann
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Miguel Abelairas
Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral

Annexe : Justificatif

Mandats de révision